

LE PROGRÈS DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

SHERBROOKE, P. Q., MARDI, 19 AVRIL 1904

ABONNEMENT :
 Strictement payables d'avance
 Bi-Hebdomadaire \$1.50
 Hebdomadaire \$1.00
L. A. BELANGER,
 Editeur-Propriétaire.

ANNONCES :
 Première insertion, par ligne \$1.00
 Insertions subséquentes 50
 Prix spéciaux et réduits pour les annonces
 long terme.
 Bureaux et Imprimerie : 100 rue Wellington

TOUJOURS PROFITABLE !
\$1.00 Ouvre un compte d'épargne à cette banque, et ce dollar et chaque dollar que vous déposez ensuite rapporteront 3 pour cent d'intérêt.
BANQUE 'EASTERN TOWNSHIPS'
 CAPITAL ET RÉSERVE, PAYÉ :
\$3,914,610.
 Affaires de banque par la maille, une spécialité.
 FONDÉE DEPUIS PRES D'UN DEMI-SIÈCLE.

Cartes d'Affaires.
AVOCATS.
P. NETTON & LEBLANC
 AVOCATS, éditeurs de la Banque d'Hochelega, rue Wellington, Sherbrooke.
J. C. H. DUSSAULT, LL. M.
 VOCAT, 107 rue St. Jacques, Montréal.
L. C. BELANGER, O. R.
 VOCAT. Etude : Chambres nos 4 et 5, maison Twoes, no. 45 rue Wellington, Sherbrooke.
J. A. CAMIRAND,
 VOCAT, No. 95 rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.
J. S. BRODERICK,
 VOCAT, maison Moray, Currier Commercial, Sherbrooke, P. Q.
J. LEONARD, LL. B.
 VOCAT, Bureau : maison McManamy, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.
NOTAIRES.
J. A. BEGIN | E. H. BEGIN
 NOTAIRES,
 AGENTS d'immobilier et d'assurances. Emplacements et fermes à vendre. Argenti à prêter sur hypothèque Bureau, Windsor Mills, Que.
MEDICINS.
DR. J. C. ST PIERRE,
 CHIRURGIEN-DENTISTE, Maison Hyndman, 11 rue Wellington. Téléphone Bell 440. Heures de bureau : 9 à 12 a. m.; 2 à 6 p. m., 7 à 9 p. m.
DR. LUDGER FOREST
 CHIRURGIEN-DENTISTE, bâtisse McKeehan, 142 rue Wellington, Sherbrooke.
BELL TELEPHONE NO. 388.
DR. L. C. BACHAND,
 MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, du nez et de la gorge. Heures de consultation : de 10 h. A. M. à 8 h. P. M., tous les jours excepté le mardi et le vendredi de 3 à 8 h. P. M. Bureau, No. 23 rue Brooks, Sherbrooke.
N. A. DUSSAULT, M. D.
 MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, du nez et de la gorge. Heures de consultation : de 10 h. A. M. à 8 h. P. M., tous les jours excepté le mardi et le vendredi de 3 à 8 h. P. M. Bureau, No. 23 rue Brooks, Sherbrooke.
ARPEUTEURS.
L. A. DUPRESNE,
 INGENIEUR CIVIL, ARPEUTEUR Provincial et Fédéral, membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada. Bureau, 555 rue King. Téléphone Bell, 349. Sera à son bureau tous les samedis.
THEOS. TREMBLAY,
 ARPEUTEUR PROVINCIAL et Fédéral, et Ingénieur des mines. Bureau : Hôtel de Ville, Sherbrooke.
JOSEPH O. C. MIGNAULT,
 Ingénieur Civil et Arpeuteur
 Bureau : Maison McManamy,
 125 RUE WELLINGTON, SHERBROOKE.
 Téléphone Bell 52.
D. McMANAMY & CO.,
 MARCHANDS EN GROS DE
VINS ET LIQUEURS,
 SHERBROOKE, P. Q.
ST. LAWRENCE HALL
 MONTREAL, P. Q.
 L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 800 chambres richement meublées et décorées. L'hôtel est éclairé par la lumière électrique et muni d'un ascenseur. Voitures à l'arrivée et au départ des trains ou des bateaux ROYAN. Propriétaires
HENRY HOGAN.
A. MORENCY,
 Doreur et Encadreur
 (MAISON TRACY.)
 No. 185 RUE WELLINGTON,
 Grand assortiment de Moulures, Cadres, Miroirs, Gravures, Chromos. Le stock de TAPESSERIE est plus complet que les années précédentes et les
PRIX SERONT TRÈS BAS
 Une visite est sollicitée pour vous convaincre

La Banque Nationale
 BUREAU CHEF, QUEBEC
 Capital autorisé, \$2,000,000
 Capital payé, \$1,600,000
 Réserve, 400,000
 Profits indivis, 69,704
 DIRECTEURS :
 R. AUDETTE, Ker., Président.
 A. B. DUPUIS, Ker., Vice-Président.
 L. H. J. J. CHATELAIN, Ker., Vice-Président.
 V. CHATELAIN, Ker., Vice-Président.
 N. R. HOUX, Ker., Vice-Président.
 P. LAFANDE, Ker., Vice-Président.
 N. LAVOIE, Ker., Vice-Président.
 SUCURSILES :
 Québec faub. St. Jean
 St-Roch
 Chicoutimi
 Roberval
 Rimouski
 Ottawa, Ont.
 Murray Bay
 Fraserville
 Nicolet
 Trois Pistoles
 Bate St. Paul
 Lévis
 St-Charles
 Bellechasse, Que.
 Département d'Épargne au Bureau-Chef et aux Succursales.
 AGENTS
 Angleterre : The National Bank of Scotland
 Londres
 France : Crédit Lyonnais, Paris.
 États-Unis : First National Bank, New York; National Bank of Commerce, Boston, Mass.
 Les collections reçoivent une attention spéciale et les retours en sont faits avec la plus grande promptitude.
 On sollicite respectueusement la correspondance.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS
 (PARLANT FRANÇAIS.)
 —POUR—
 La Compagnie du Canada bien connue et prospère,
THE SUN LIFE
 Hommes de bon caractère seulement.
 Adressez-vous à
C. C. KNIGHT, Gérant de District,
 SHERBROOKE, — — — QUEBEC.
 EDIFICE SUN LIFE.

PAQUES ! PAQUES !
 —CHEZ—
L. A. CODERE
 Nous avons reçu la plus grande variété de Chapeaux pour Pâques des plus grandes manufactures anglaises, américaines, canadiennes et italiennes à des
Prix Excessivement Bas
 Pour la qualité que nous donnons.
 Nos Garnitures pour hommes ne sont pas surpassées pour leur élégance et le prix.
 Nous avons une très grande variété de Chemises empesées et devant mous. Nos Cravates sont du plus haut goût; Gants, Sous-vêtements, Bas, Bretelles, en grande variété.
 Nous mettrons votre nom dans le chapeau qui sera acheté chez nous, sans charge extra.
 N'oubliez pas que nous avons la plus grande facilité pour emballer vos fouritures pour l'étranger. Une carte-postale ou un appel par téléphone vous enverra notre voiture le chercher.
 167 Rue Wellington, — Sherbrooke.

NOUVEL ETABLISSEMENT.
M. MARCOTTE
 (Ci-devant chez Dussault & St. Jean.)
 A le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir une nouvelle
BOUTIQUE DE TAILLEUR !
 —AU—
 No. 170 RUE WELLINGTON,
 (Ci-devant occupé par M. H. O. Lambert.)
 On tiendra un choix varié d'Étoffes et Tweeds de toute sorte, et il sera toujours prêt à remplir toute commande qu'on voudra bien lui confier, à des prix raisonnables et en rapport avec la qualité des marchandises.
SPECIALITE : COSTUMES DE DAMES.
 Une visite est respectueusement sollicitée.

LE "GLOBE" HEBDOMADAIRE.
 Le Grand Journal Illustré du Canada
 Il se fera un grand changement dans le *Globe Hebdomadaire* l'automne prochain. On y ajoutera un
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ DE HUIT PAGES EN PAPIER SUPERFIN.
 Pour la production de ce grand numéro on a dû ajouter dans l'établissement de nouvelles machineries pour la gravure, l'électrotypie et l'impression au département des machineries du WEEKLY GLOBE, sans contredire le plus beau journal des familles au Canada.
LE NOM DE
STROUD
 Sur votre livre de
THE OU DE CAFE !
 Est une garantie que vous recevez 100 pour cent valant de Thé ou de Café pour votre argent.
93 RUE WELLINGTON
 TEL. BELL 404.

ABONNEMENT :
 Un an, \$1.00, strictement payable d'avance
 si non l'abonnement sera de \$1.50.
 En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit où vous partez. Ce point est très important.

Le Progrès de l'Est
 19 AVRIL 1904

Un Cataclysme dans la Typographie

W. S. Timmis, employé dans une usine de Brooklyn, vient de faire breveter la plus merveilleuse invention du siècle. Il a inventé une machine qui remplace tout un atelier de typographie et qui n'est pas plus grosse que deux clavigraphes. Le clavier est semblable à celui d'un clavigraph Remington. L'opérateur touche une lettre et une bande de papier semblable à celle d'un ticker sort du côté de la machine pour passer de là dans une autre boîte et sort une épreuve prête à corriger. La correction se fait en collant une ligne sur celle qui est mauvaise. Les épreuves sont ensuite taillées et on fait les formes avec en les collant sur une planche. Quand la forme est ainsi faite le prote prend une impression grasse sur une plaque en aluminium préparée à cette fin. On peut ainsi avoir un million de numéros sans que les caractères aient obtenu leur fin.

Cette invention veut dire qu'il n'y aura plus de caractère, plus de justification, plus de fonte, plus de distribution, plus de matière debout, plus de linotype, mais seulement une machine semblable à un clavigraph et une presse. Le coût de la nouvelle machine est d'un dixième de celui d'un linotype.

FUMÉE ! FUMÉE !

Il faut bien, de temps à autres, tirer parti des statistiques sur les quelles ont pâli d'innombrables employés des administrations françaises. Celle qui vient de publier la direction générale des manufactures de l'Etat mérite qu'on en fasse connaître les résultats. Il s'agit de l'exploitation des monopoles des tabacs.

L'impôt que prélève le trésor sur les adorateurs de la plante introduite en France par Nicot est formidable. Le bénéfice net que l'Etat tire de la vente des tabacs s'est élevé, l'an dernier, à trois cent trente neuf millions et demi. Le tabac, à lui seul, a donné le dixième des recettes totales du budget.

Il a été consommé deux millions et demi de kilogrammes de cigares; deux millions de kilos de cigarettes; vingt-huit millions et demi de kilos de tabac à fumer; un million de kilos de cigarettes ou tabac à chiquer.

La consommation des cigares, sur tout des cigares à un sou et deux sous et celle du tabac à priser diminue sensiblement; par contre, celle des cigarettes, surtout des cigarettes à cinquante et soixante centimes, et du tabac à fumer augmente chaque année. La consommation de la carotte est stationnaire.

Dernier détail. Le kilogramme de tabac fabriqué, tous frais payés, revient à la régie à 2 fr. 13. Le prix moyen de vente aux débitants est de 10 fr. 86. En sorte que l'Etat prélève sur les fumeurs, priseurs ou chiqueurs, le coquet bénéfice de quatre cent cinquante pour cent.

Funérailles d'une Jambe

Un entrepreneur de pompes funèbres, après avoir été mandé au Lebanon Hospital, par John Haverly, qui la veille avait été amputé d'une jambe, s'est vu tenir le discours suivant :
 "Je vous ai fait venir afin que vous vous chargiez des funérailles de ma jambe. Je désire qu'elle soit enterrée dans le caveau de ma famille, au St. Raymond Cemetery, et à aucun prix je ne veux qu'elle reste plus longtemps à l'amphithéâtre de cet hôpital où les carabins seraient bien capables de vouloir la disséquer. Mettez lui un bas neuf, mettez aussi un soulier à pied, enfoncez le tout dans un cercueil doublé de satin, et faites en sorte que les funérailles soient convenables."
 L'entrepreneur s'est alors rendu à l'amphithéâtre où on lui a remis la jambe, mais il a été obligé ensuite de demander un permis d'inhumation au conseil d'hygiène du Bronx et là il a fallu beaucoup discuter, car jamais encore un cas semblable ne s'était présenté. Finalement, l'entrepreneur a eu gain de cause, mais on lui a fait signer un acte de décès absolument comme pour la mort d'une personne

L'acte de décès que nous reproduisons est le suivant :
 "Nom du défunt ? Pied et jambe de John Haverly. Age ? 25 ans. Couleur ? blanche. Marié, célibataire ou veuf ? Occupation ? Né à New-York. Domicile ? 653 Cortland street. Lieu de décès ? Lebanon Hospital. Date ? 8 avril. Cause de la mort ? amputation."
 En terminant, disons que John Haverly, serre-frein de la compagnie du Grand Central Railroad, a perdu sa jambe en voulant sauver une femme qui allait être écrasée par un train. Cette femme, qui a été assez gravement blessée, est également au Lebanon Hospital, et si tous deux en réchappent, à leur sortie de l'hôpital, il y aura une noce, car ils se sont promis mutuellement le mariage.

UN REMÈDE POUR L'INSOMNIE

Un marchand bien connu de St. Jean raconte comment il s'est débarrassé de cette terrible affection.

Un des hommes les mieux connus de St. Jean, N. B., est M. G. G. Kierstead, épicière et marchand général, 641 Main Street. M. Kierstead a une intéressante histoire à raconter au sujet du manque de santé, insomnie et finalement renouvellement des forces, qui ne peut manquer d'intéresser les autres. Il dit : "Il y a quelques années, j'étais tout à fait abattu et ma santé faiblissait, cela était dû indubitablement à l'excès de travail et au surmenage des nerfs. Il m'était impossible de dormir la nuit et je n'éprouvais aucun repos au lit. Ma vie m'était à charge et je ne trouvais rien le moindre plaisir. Je vis que la science médicale et les médecins qui me soignaient étaient impuissants à m'apporter le moindre soulagement. Les docteurs différaient d'opinion sur mon affection. Trouvant que j'allais de mal en pis et presque exténué par l'insomnie, je résolus d'abandonner les affaires et d'aller me reposer à la campagne. Comme j'étais au plus mal et désirant presque mourir, ma femme insista pour que j'essayasse les Pilules Roses du Dr. Williams. J'avais perdu toute confiance dans les remèdes, mais pour faire plaisir à ma femme, je résolus d'essayer les pilules. J'ai une raison d'en être reconnaissant. Dès le début, ces pilules me firent un grand secours et je pus enfin recouvrer le sommeil. J'en continuai l'usage jusqu'à ce que je me sentisse de nouveau tout à fait bien portant. Je pus dormir comme dans mon enfance, je devins fort et sain et depuis ce jour je n'ai pas connu une heure de malaise. Je n'hésite pas à dire que les Pilules Roses du Dr. Williams m'ont sauvé la vie, et j'en dirai toujours du bien à toutes les personnes qui souffrent d'insomnie."

Les Pilules Roses du Dr. Williams opèrent des guérisons comme celles de M. Kierstead, lorsque les médecins et les autres remèdes ont failli, parce qu'elles font du sang riche et ont veu et renforcent ainsi tous les organes du corps et stimulent les nerfs. C'est ainsi qu'elles guérissent l'indigestion, affections des reins et du foie, nervosité, neuralgie, palpitations du cœur, rhumatisme et les troubles spéciaux qui remplissent de misères la vie de tant de femmes. Les véritables pilules portent toujours le nom complet "Dr. Williams Pink Pills for Pale People" sur la bande autour de chaque boîte. Si vous avez un doute écrivez directement à Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et on vous expédiera les pilules, poste payé, à 50c. la boîte, ou 6 boîtes pour \$2.50.

ANNONCES :
 Première insertion, par ligne \$1.00
 Insertions subséquentes 50
 Prix spéciaux et réduits pour les annonces long terme.
 Bureaux et Imprimerie : 100 rue Wellington

Cachets du Dr. Fred. J. Demers
 CONTRE LE MAL DE TÊTE
 Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre tous maux de tête, migraine, névralgie, fièvre ou grippe. Exigez le nom sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt, 1157 St. Laurent, Montréal.

Nouvelles du Canada.
 Le Liniment Minard guérit la maladie chez les vaches.
 — 450 immigrants ont été déportés du Canada depuis le 1er juillet 1902 jusqu'au 15 mars 1904, parce qu'ils étaient affectés de maladies, d'indigence ou pour autres causes. 390 immigrants étaient malades, et six immigrants pauvres ont été déportés.
 — M. Ch. Avilla Wilson, l'avocat de Théophile Bélanger, fait circuler une requête adressée au gouverneur général en conseil, le priant de commuer la sentence de mort prononcée contre le meurtrier d'Antoine Séguin. La requête est déposé de plusieurs centaines de signatures. M. Wilson a fini de préparer son dossier, et il ira le soumettre, ces jours-ci, aux autorités de la capitale.
 Le Liniment Minard soulage la névralgie.
 — Mme Gertrude Matte, de Cap-Santé, vient de mourir, à l'âge avancé de 87 ans. La défunte laisse pour deplorer sa perte une nombreuse famille. Elle s'était mariée à l'âge de 13 ans, selon la mode de l'époque, à un cultivateur nommé Ferdinand Lavalée. Ils eurent dix sept enfants, la plupart des garçons, qui se sont aussi mariés à leur tour et ont ainsi donné de nombreux enfants. La défunte laisse 102 grands enfants et 169 arrière-petits-enfants. Mme Lavalée a conservé sa lucidité d'esprit jusqu'à la fin.
 — Soixante Canadiens-français sont partis mercredi dernier, de la gare Windsor, Montréal, pour le Canada, où ils vont s'établir sur des terres. Ils sont accompagnés du Rév. Père Laganière, O. M. I. Sur ces soixante nouveaux colons, dix sont de la province de Québec. Tous les autres viennent des États-Unis. Ils ont quitté les villes manufacturières où, disent-ils, la vie est plus pénible surtout pour les familles nombreuses. Ils sont fiers de revenir au Canada et ils se déclarent assurés de réussir au Nord-Ouest.

Sirop du Dr. Fred J. Demers pour les Enfants
 Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt, 1157 rue St. Laurent, Montréal.

Nouvelles des États-Unis.
 Le Liniment Minard guérit la cécité de la tête.
 — A. Carville, N. Y., Maître Joseph F. Fall, propriétaire de *Cadillac Records*, l'un des plus vifs journaux des États-Unis, est mort d'une attaque d'apoplexie. Ce fut une femme d'une grande philanthropie.
 — A Philadelphie, John Thomas, âgé de 69 ans, gardien de nuit au club Houston de l'Université de la Pennsylvanie, a été brutalement assassiné sur les allées de quilles dans le sous-sol du club. Le mystère qui entourait le meurtre a été éclairci par l'arrestation et les aveux de Lawrence Gibson, qui, pendant nombre d'années, était employé comme domestique.
 Le Liniment Minard en vente partout.
 — A Montpelier, Vt., l'infirmité prélinéaire, dans l'affaire de Barthélémy Croteau, accusé d'avoir tué à coups de fusil Pierre Verreau, à East-Montpelier, le 7 septembre dernier, a eu lieu la semaine dernière. Le Dr. Hutchinson, surintendant de la maison de santé de l'État à Waterbury, et le Dr. Watson, de la même institution, ont tous deux déclaré que Croteau est fou et qu'il ne devrait pas subir un procès devant des jurés. L'accusé sera interné dans une maison de santé.
 — Le Dr. Charles E. Eastman, un médecin éminent de Boston et propriétaire d'un hôpital pour les femmes à Old Orchard, Mass., et que la police de trois États recherche, a été arrêté dans un endroit solitaire, au sud du village de Billerica. Il a été remis entre les mains de la police de l'État du Maine, où le recherches sous accusation de meurtre. Le Dr. Eastman est accusé d'opérations criminelles qui ont amené la mort de Mlle Edith M. Tatyne, de Boothbay Harbor, Me., qui a expiré dans l'hôpital du docteur.

GRAINES (de Légumes et Fleurs, etc., etc.)
DE CHOIX
 GRATIS Envoi sur demande de notre magnifique catalogue illustré
DUPUY & FERGUSON,
 38 Place Jacques Cartier — MONTREAL

Pour Conduire
 sûrement à une peau blanche et douce, faites usage du
Savon Baby's Own
 Il n'y en a pas de meilleur.
 ALBERT TOILET SOAP CO., MONTREAL.

CASTORIA.
 La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
 Parle la Digne
 Castoria

Planos Bachman
 Musique en Feuilles
 Dernières nouveautés
ED. ARCHAMBAULT,
 1686, rue St-Catherine, — MONTREAL

Bulletin du Jour

CANADA

—Idroide Côté, pale-maitre des Travaux Publics, est mort subitement à Ottawa.

—Le capitaine Sidney Knapp, un officier anglais en disponibilité, a été trouvé mort dans son lit au Russell House, Ottawa.

—Deux trains de voyageurs du Wabash se sont rencontrés à la station de Nixon, Ont. Quatre voyageurs ont été blessés.

—Une jeune femme de New York, âgée de 19 ans, Mme Mary Williamson, s'est donnée la mort à Montréal, en absorbant une forte dose d'acide carbonique.

—Le ministre de la Justice a péremptoirement refusé de commuer la sentence de mort prononcée contre le meurtrier Goyette. Ce dernier sera donc pendu à l'Original le 28 avril.

—Un jeune ministre protestant, le Rév. Colin Duguid, âgé de 21 ans, s'est enlevé la vie en se tirant une balle de revolver dans la tête. Il était pasteur de l'église presbytérienne de Missouneuve.

—Une dépêche de Saint-Paul annonce que mercredi matin, à six heures, un léger tremblement de terre s'est fait sentir à la Rivière Ouelle, comté de Kamouraska. Il n'y a pas eu d'accidents causés aux propriétés.

—Isaac Treiny, âgé de 29 ans, immigré juif, arrivé à Montréal par le convoi d'Halifax a été trouvé mort dans son lit à la résidence de M. Salomon Brizer, où il était retiré. La mort est due à l'asphyxie par le gaz.

—Le chef de police Tremblay, de Ste-Cunégonde, a été averti que le corps d'un noyé avait été vu, pris dans les glaces du canal Lachine. Le cadavre est dans un état de décomposition très avancée. On suppose que c'est M. J. Milloy.

—Un télégramme du pénitencier de Kingston annonce la mort du fameux bandit James Kane, alias Sir King. Il avait été condamné à dix ans de pénitencier, pour tentative de meurtre, sur le constable Murphy, actuellement tournoie-clévas au poste central, Montréal.

—Arsène Ledes, de St-Grégoire, comté de Nicolet, en allant au chaloupe à une partie de surcher Ovide Bonquet, son beau-frère, s'est enlevé dans le fleuve, à Ste-Angele de Laval. La chaloupe a chaviré. Son compagnon, Fred. Ricard, a pu atteindre le rivage sain et sauf.

—Une dépêche de Kennebec, Me., annonce la mort de Herbert MacMichael. Il s'est noyé lors d'une excursion en canot.

—A Fitchburg, Mass., un nommé Moran a été trouvé mort en bas d'un remblai de 20 pieds. Il s'était cassé le cou en tombant.

—A Portland, Maine, William J. McGilley, anciennement bien connu dans le monde du sport, s'est suicidé dans la maison de correction.

—A Rutland, Vt., un jeune enfant de M. et Mme William Johnson, a été trouvé mort dans son lit. Il s'était placé la tête sous les oreillers et fut étouffé.

—A Ramford Falls, Me., Edward Sully, âgé de 35 ans, s'est tué sur la rue après avoir tenté de tuer sa femme. C'était un habile cuisinier, mais ivrogne la partie.

—A Milford, N. H., Edwin L. Metcalf, un des hommes riches de ce village, propriétaire d'une manufacture à Carryville, a été pris par une courroude dans sa manufacture et tué instantanément.

—A Haverhill, Mass., Peter Bahop, un pensionnaire à la ferme municipal, est mort subitement en s'étouffant à mort. En prenant son dîner un morceau de viande descendit dans la trachée artère.

—A New York, Mme E. H. McGavrick est morte à l'hôpital St. Luc, des complications blessures qu'elle s'était infligées à l'abdomen en se frappant avec une petite lime employée pour la toilette des ongles.

—A Indianapolis, un incendie s'est déclaré à l'hôpital St. Vincent et a, en conséquence, tué un homme. Le feu a sauté de la quatrième étage et fut éteint instantanément. Deux ou trois autres ont reçu des blessures plus ou moins graves.

—Une dépêche de Paterson, N. J., dit que l'ouverture de la saison de base-ball entre les Washingtons et les Patersons a été marquée par l'encouragement de la grande estrade, entraînant avec elle environ dix cents personnes, dont plus de soixante ont été blessées.

—A Ipswich, Mass., le corps de Robert Harris, 18 ans, qui est disparu de chez lui à été trouvé en arrière d'une tombe, dans le cimetière. Une partie de sa tête avait été fracturée par un coup de fusil qui était près de lui. Ses parents croient qu'il a été victime d'un accident.

—A Central Falls, R. I., Félix Nadeau, un jeune homme de 26 ans et serrurier de son état, se trouvait sur un fourgon lors que le train s'arrêtait brusquement. Le contre-coup le fit tomber sur la voie ferrée, perdant, selon toute apparence, connaissance dans sa chute; car le train qui se mit bientôt en mouvement lui passa dessus, la mort fut instantanée.

—L'empereur Guillaume aurait dit, affirmant qu'il était prêt à rencontrer le président Loubet et l'occasion pourrait se présenter avant la fin de son voyage sur la Méditerranée.

—A Barcelone, Espagne, une bombe a fait explosion dans la plaza del Toro. Le résultat fut que le grand exciton s'en suivit à cause de la fuite de la bombe et le premier ministre Maura s'est encore blessé.

—A St-Petersbourg, un anarchiste du nom de Kazaroff cachait une machine infernale dans sa valise. La bombe a soudain fait explosion. Kazaroff a été réduit en atomes et plusieurs autres personnes ont été blessées.

—Les journaux parisiens nous parlent longuement de la visite de M. Loubet à Rome—au roi d'Italie. Il ne saurait être question, par conséquent, d'un échange de bons procédés entre la cour vaticane et la suite du président de la France.

—Un câblegramme dit que le palais impérial, à Séoul, Corée, a été complètement détruit par le feu. L'empereur et son entourage ont réussi à se sauver et se sont réfugiés dans un bâtiment voisin. La dépêche ne fait mention d'aucune perte de vie.

—Une dépêche de Marseille dit que Michael Giovanni et deux autres Italiens y ont été arrêtés en rapport avec un complot pour tuer le président Loubet avant qu'il arrive en Italie. A en juger par les informations qu'il a reçues, le gouvernement italien considère comme sans fondement le prétendu complot tramé à Marseille pour tuer le président Loubet.

—Le colonel Marchand, l'un des officiers les plus distingués, les plus instruits de l'armée française, vient d'être censuré par le conseil des ministres, pour avoir déclaré dans une lettre adressée à la presse, que la cause de sa démission est due à l'obscureté dont il a été l'objet de la part des autorités militaires. Le colonel Marchand doit se mater sous pav avec Mme Heriot, qui est en ce moment à Nice.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—M. Rochefort annonce que Louise Michel est à l'agonie, à Toulon, succombant à une congestion pulmonaire.

ECHOS DU JOUR.

—Un nouveau journal vient de paraître à Rimouski, le Progrès du Golfe. M. F. X. Letourneau en est l'administrateur. Le confrère se dit libre et indépendant.

—Mgr Bruchési a recommandé aux journaux de Montréal de ne faire pas de sensation avec les histoires de crimes. Au sujet du meurtre de Mue Hogue, ils en avaient près d'une page.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Tourigny, député du comté d'Arthabaska à la Législature de Québec, vient d'être nommé membre du Conseil d'agriculture de cette province.

—M. Auguste Lemieux, avocat, d'Ottawa, frère du solliciteur général, est nommé aviseur légal de l'association des municipalités à Ottawa. C'est une nomination qui fait honneur au Barreau canadien français de la capitale.

—A Boston, cette semaine est le 200ième anniversaire de la presse américaine, le premier journal des Etats Unis ayant été publié dans la semaine du 17 au 24 avril 1704. C'était la Boston News Letter, une feuille mesurant 10 1/2 pouces par 7 pouces, et imprimée des deux côtés.

—Sir Wilfrid Laurier, M. Brodeur et M. Fisher, ont reçu une députation des cultivateurs des comtés de Montcalm et de l'Assomption. La députation a demandé un relèvement de dix cents des droits sur le tabac étranger, de manière à encourager davantage la culture et l'amélioration de la feuille indigène.

—Le Richard de Montréal croit que Sir Wilfrid Cartwright, l'honorable M. Fisher et l'honorable M. Sifton sortiront du cabinet. M. Fisher serait nommé commissaire général des expositions du Canada et M. Sifton représentant le Canada dans le comité judiciaire du Conseil Privé en Angleterre. Les nouveaux ministres seraient MM. Hyman, McCreary et Bickerdike.

—On annonce de Montréal, la mort presque subite de M. Jos. Brunet. Le défunt a été pendant longtemps l'un des citoyens importants de cette ville. Conseiller municipal, député à la législature, il était en même temps à la tête d'entreprises considérables. C'était un homme énergique, dans l'acceptation la plus vraie du mot. La mort de son fils fut pour lui un coup fatal.

—Une importante délégation du comté de Mégantic est allée interviewer le premier ministre de notre province à l'égard du chemin de fer proposé Wolfe, Mégantic, Lotbinière et Lévis. La députation fut introduite auprès du premier ministre par M. Geo. Smith, M. P. P., M. Geo. Turcot, M. P., M. John Mooney, M. W. H. Lamby, régulateur; M. J. A. Chicoine, M. P. P., M. Donald McMillan, M. Jamieson et autres. L'honorable Premier Ministre manifesta son admiration pour les efforts tentés jusqu'à aujourd'hui par les promoteurs de ce chemin de fer.

—Sous le titre: "Soyez prêts!" on lit dans La Patrie, de Montréal: "Nous ne croyons pas nous tromper en prédisant que les élections générales auront lieu presque aussitôt après la prorogation du parlement. La session devra être terminée vers le milieu de juin. Septembre est un beau mois. Mais il y a la moisson. Les cultivateurs aiment encore mieux mettre en grange leurs récoltes que jouir des bonheurs et des privilèges d'une campagne électorale. En tout état de cause, nous dirons aux politiques: "Estote parati!"—Soyez prêts!"

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. P. S. G. Mackenzie, avocat et M. P. P., qui est revenu malade, de ces jours derniers, d'un long voyage en Australie, est maintenant en assez bonne santé pour pouvoir vaquer à ses devoirs professionnels et saisonniers, malgré qu'il soit encore sous les soins du médecin. La semaine dernière, à Québec, il a présenté une pétition à la Chambre, de la part de Sa Grandeur Mgr LaRocque, à l'égard de la paroisse de Bromptonville. C'était le premier devoir officiel qu'il remplissait en sa qualité de membre de la législature à la présente session, et il s'en est acquitté avec sa vigueur d'autrefois.

—Le colonel Marchand, l'un des officiers les plus distingués, les plus instruits de l'armée française, vient d'être censuré par le conseil des ministres, pour avoir déclaré dans une lettre adressée à la presse, que la cause de sa démission est due à l'obscureté dont il a été l'objet de la part des autorités militaires. Le colonel Marchand doit se mater sous pav avec Mme Heriot, qui est en ce moment à Nice.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

—Le cardinal Céléste, archevêque de Palerme, est mort. Le cardinal d'été de Michel Ange Céléste, archevêque de Palerme, en Sicile, est né en cette ville le 13 janvier 1834. Il ne fut procureur général de la congrégation bénédictine du Mont Cassin. Pie IX le nomma archevêque de Palerme en 1890 et le nomma cardinal de Palerme en octobre 1871. Léon XIII le créa cardinal du titre de Saint-Prixque le 10 novembre 1884. Dans le consistoire de 1887 il se désista du titre de Saint-Prixque pour prendre celui de Saint-Marc.

Sir Wilfrid Laurier a répondu que cette question a été mise sur l'ordre du jour, tout le monde savait qu'on n'avait aucun but à atteindre de la réponse qui serait donnée. Il ne croit pas qu'on puisse gagner quelque chose en répétant les mêmes faits plusieurs fois. C'est plutôt travailler contre l'intérêt public en prolongant inutilement la session.

C'est à 4 30 hrs que M. Armand Lavergne a pu reprendre le débat sur le projet du Grand-Tronc-Pacifique. Il a parlé en français pendant une demi-heure, et la Chambre lui a prêté une attention soutenue.

M. Clancy, de Bothwell, a parlé ensuite et a reproché au gouvernement de n'avoir pas encore fourni à la Chambre tous les renseignements nécessaires. Voilà tout le nouveau que le député de Bothwell a pu trouver contre le projet du gouvernement.

La séance de l'après-midi n'a pas avancé beaucoup les travaux de la session, puisqu'elle a été entièrement consacrée à la discussion d'une question d'ordre.

C'est M. Borden, chef de l'opposition, qui a soulevé ce débat, en critiquant la décision de l'Orateur et la réponse de sir Wilfrid Laurier au sujet de la demande de M. Casgrain relative aux députés qui ont été casés depuis quelques années.

Sir Wilfrid Laurier et sir William Mulock ont répondu d'une manière victorieuse aux remarques du chef conservateur.

Le débat sur le projet du Grand-Tronc-Pacifique a été continué par M. Cowan, libéral, qui a fait un excellent discours en faveur de cette grande entreprise nationale.

La séance du 15 avril. La séance a été signalée par un incident qui a soulevé un débat assez orageux. Il s'agissait du mémoire confidentiel adressé par M. Blair au gouvernement et que le chef de l'opposition a maintenant en sa possession.

M. Borden s'est levé, à l'ouverture de la séance, pour répondre aux attaques portées contre lui par M. Cowan. Il a nié avoir en la possession de M. Blair d'une manière déshonorante et malhonnête, et en s'en servant il n'a fait que remplir ses devoirs de chef de l'opposition. Il n'a pas obtenu ce document par l'entremise des employés civils, mais il l'a eu d'un monsieur qui n'est pas l'employé du gouvernement.

Sir Wilfrid Laurier a pris la parole ensuite et a défendu avec vigueur M. Cowan, député d'Essex Sud. Il a demandé à M. Borden de dire où et comment le mémoire de M. Blair, marqué "privé et confidentiel" était venu en sa possession. Ce document a été volé et vendu, et M. Borden devait le savoir quand il l'a.

L'honorable M. Fielding a parlé dans le même sens.

M. Casgrain s'est venu au secours de son chef, et l'incident a été clos.

La Chambre s'est occupée ensuite des résolutions sur le Grand-Tronc-Pacifique.

C'est M. Oliver qui a continué le débat. Son discours a été un éloquente plaidoyer en faveur de la nouvelle route Transcontinentale.

M. R. Pope, de Compton, a combattu le projet du gouvernement.

LEGISLATURE PROVINCIALE

Séance du 13 avril. L'hon. Leblanc a occupé presque tout le temps de la Chambre à cette séance. C'est le département des terres qui fait l'objet de ses sollicitudes. La plupart de ses interpellations touchent des questions de permis de chasse et de leurs détenteurs. Le gouvernement lui conseille de faire une demande de production de documents et que là, il trouvera tout ce qu'il lui faut en fait de renseignements.

Il apprend aussi que les dépenses annuelles du gouvernement en rapport avec le Parc National des Laurentides se chiffrent à la somme de \$3,000.

Et la Chambre s'occupe alors de législation privée. Les lois "constituant en corporation les Pères Eulistes, les Missionnaires du Sacré-Cœur, les Sœurs Trappistes de St-Romuald", sont adoptées unanimement par la Chambre réunie en comité général et puis lues une dernière fois.

Dix projets de lois touchant des intérêts privés sont l'une seconde fois et renvoyés, pour étude, aux différents comités.

Séance du 14 avril. Après une longue discussion touchant la demande de production de documents au sujet de la construction d'un pont sur la rivière Jésus, faite par M. Jean Provost (Terrebonne), l'hon. M. Pelletier s'est rebattu sur un rapport que M. Stephens, l'un des commissaires de la première commission de colonisation, aurait fait éditer à ses frais et distribuer dans le public. Il en demande la production.

Le député ministre lui répond qu'il ne connaît pas ce rapport. Jamais M. Stephens ne l'a adressé au département, comme le dit le député de Dorchester. Ce rapport, s'il existe, ne peut que représenter l'opinion de son auteur. La loi demande que ce soit la commission et non un commissaire, qui fasse le rapport. A la mort du juge Bourgeois la commission est devenue caduque et le rapport de M. Stephens n'aurait pas dû être.

Les honorables Fynn, Leblanc et McCorkill parlent aussi sur la question respectivement dans le même sens.

La loi de M. Dupuis sur "la fermeture des magasins de bonne heure" est lue alors une troisième fois et adoptée avec un amendement.

Deux des mesures du gouvernement "à la loi concernant les corporations commerciales et les compagnies à fonds social étrangères" et "la loi amendement la loi constituant en corporation les compagnies à fonds social" seront discutés demain en comité général.

Et la Chambre s'ajourne.

Séance du 15 avril. Discussion plutôt terne aujourd'hui: on se sentait du vendredi.

M. Caron (L'Islet) veut faire amener le code municipal en ce qui touche la manière d'évaluer les propriétés foncières au point de vue de l'entre-tien des chemins. Le comité spécial pour le code municipal sera saisi de ce projet d'amendement.

M. Blanchard s'occupe aussi du code municipal. Le comité statuera. Le code civil fait ensuite l'objet d'un avis d'amendement de la part de M. Provost, Terrebonne.

La production du rapport de M. Stephens soulève encore une discussion. Il s'agit de savoir si le député de Dorchester, qui en possède une copie, a le droit de déposer cette copie sur la table du greffier pour qu'elle fasse partie des documents de la Chambre.

L'Orateur croit que la Chambre seule peut agir et que, quant à lui, il n'a aucun pouvoir en la matière, mais il consent cependant à suspendre sa décision jusqu'à lundi.

Et puis la Chambre se forme en comité général pour étudier les deux mesures du gouvernement touchant les compagnies à fonds social.

Quelques lois sont ensuite renvoyées aux divers comités et la Chambre s'ajourne à lundi.

Feu M. l'abbé Charles LaRocque

C'est avec une émotion mêlée de profonde sympathie que nous apprenons, vendredi, la mort prématurée de M. l'abbé Charles LaRocque, frère de Sa Grandeur Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke.

M. l'abbé LaRocque est décédé à Montréal, vendredi matin. A cinquante-huit ans, il avait administré l'extrême Onction au mourant, en présence de Mgr Paul LaRocque, son frère, de Mlle LaRocque, sa sœur, de M. l'abbé Provost et du Dr G. A. Henri Dufresne.

Feu l'abbé LaRocque était né à Bridgeport, Vt., le 18 mai 1853. Dans l'automne de 1874, il vint se fixer au Canada, avec sa famille. A l'âge de treize ans, il entra au séminaire de St-Thérèse, où il obtint beaucoup de succès dans les lettres et la philosophie.

Sa foi vive et sa grande piété le prédisposaient à la vie religieuse. Il prit la soutane en 1874, et fut ordonné prêtre le 25 juillet 1878. Pour obéir à la voix de ses directeurs il demeura au séminaire de St-Thérèse, où il se voua à l'enseignement jusqu'en 1885.

Vu sa santé délicate, il demanda et obtint de se livrer au ministère paroissial. Dans l'hiver de 1886, Mgr Arché vint le nommer vicaire à St-Joseph, puis vicaire à la cathédrale.

Lorsqu'il fut appelé à la cure de St-Louis de France, en 1888, il occupa le poste de chapelain du couvent du Bon Pasteur.

Feu M. l'abbé LaRocque a fondé la paroisse de St-Louis de France, qu'il dota d'une magnifique église et de plusieurs écoles religieuses et laïques.

An mois de février dernier, voulant reconnaître son expérience dans les choses de l'éducation, on le nomma directeur général des écoles catholiques sous le contrôle de la commission scolaire. Cette nomination avait été bien accueillie par la population catholique de Montréal.

M. l'abbé LaRocque, curé de Bromptonville et ancien secrétaire particulier de Mgr LaRocque, est son neveu. Feu Mgr Charles LaRocque, ancien évêque de St-Yacinthe, était son oncle.

Dix des frères de M. l'abbé LaRocque demeurent aux Etats Unis, dans le Kansas.

Afin de permettre aux parents les plus éloignés d'être présents, les obsèques auront lieu jeudi. La levée du corps sera faite mercredi après-midi, à quatre heures.

Nous offrons à la famille distinguée du regretté défunt nos sincères condoléances.

Il faut essayer celui-là

Votre rhume persiste, dites-vous, malgré les remèdes nombreux que vous avez essayés. Prenez du BAUME RHUMAL; celui-là vous guérira rapidement. Seulement 25c. les 16 doses.

NOTES LOCALES

Le Dr. Ludger Forest, dentiste, fait part à ses clients qu'il déménagera vers le 1er mai dans le nouvel édifice Métropole, No 20 rue King.

Le terme de la Cour de Circuit s'est ouvert ce matin, sous la présidence de M. le juge Lemieux.

La Cour de Revision à Montréal, pour l'audition des causes de la campagne, siègera les 20, 21 et 22 du courant.

Son Honneur le juge Lemieux a rendu jugement dans un certain nombre de causes de la Cour Supérieure, hier matin.

On fait des améliorations à la rue Québec. Ce sera une des plus belles rues, pour les résidences privées, de la ville.

Dimanche, on a recommandé aux prières des fidèles M. l'abbé Chas. LaRoque, frère de Sa Grandeur Mgr LaRoque, décédé à Montréal.

Il y avait quantité de sucre et de sirop d'érable nouveaux sur le marché, samedi. Les érabes n'avaient cependant presque pas coulé de la semaine.

Un certain nombre d'ouvriers ont commencé, hier, à travailler aux fondations du palais de justice. Les tailleurs de pierre sont actifs à l'œuvre.

Judi, les services de l'ambulance furent requis par le Dr Williams, pour transporter Mlle Eva Pante de sa résidence, 45 rue du Pont, au Protestant Hospital.

C'était jeudi qu'était la fête de M. le Supérieur du séminaire Saint-Charles Borromée, et non pas mercredi, tel que dit dans notre rapport du dernier numéro.

Dimanche, la brigade des pompiers était appelée à une maison située coin des rues du Pont et Pine, occupée par les nommés A. McKimby et A. Gagnon. Il n'y eut pas de domage.

Dimanche dernier, solennité de l'Annonciation, la grand'messe, à la cathédrale, fut chantée par M. l'abbé F. V. Charest, assisté de diacre et de sous-diacre. Le sermon fut prêché par M. l'abbé O. Z. Letendreau, vicaire.

Une action au montant de \$23,253 a été intentée en Cour Supérieure par la Banque des Cantons de l'Est contre la Mollie Gibson Mining Co., Limited. MM. Brown & Macdonald sont les procureurs de la demanderesse.

M. E. E. Forest, marchand de fruits et d'épicerie, rue de l'Alexandre, a transporté son magasin dans un nouveau local sur la même rue. Sa nouvelle place d'affaires est plus vaste et présente un très joli coup d'œil.

L'inhumation des corps qui ont été déposés dans le charnier se fera demain et après demain. Mercredi, seront inhumés les corps qui doivent être dans les fosses communes, et jeudi, ceux qui doivent être dans les lots de famille.

Le projet de loi de notre conseil de ville actuellement devant la Législature provinciale, pour demander l'autorisation d'effectuer un emprunt spécial pour l'achat ou la construction d'un système d'appareil électrique a subi sa deuxième lecture vendredi.

M. L. A. Codère fait construire une chambre spéciale dans la maison "Métropole", rue King, pour la conservation des fourrures en été. Tous les murs ont été faits en cèdre que l'on considère le meilleur bois pour un appartement de ce genre.

Un cheval appartenant à M. W. Kerry avait été laissé libre, rue du Pont, lundi matin. L'animal eut peur de quelque chose et prit l'épouvante. Il n'avait parcouru qu'une faible distance lorsqu'il tomba et se cassa une patte. Il fallut l'abattre, ce qui fut fait avec une arme à feu. M. Kerry estimait beaucoup son cheval.

"The sign of the Cross" ou "Le signe de la Croix" vient de faire une excellente saison à Cleveland, sa septième dans cette cité. Les caractères les plus impressionnants dans cette pièce sont Marcus, Merciel et Stephanus. Cette grande production sera à prix populaires. "The sign of the Cross" sera en cette ville deux soirs.

Un syndicat se serait formé pour l'achat de la propriété Reid, chemin de Brompton. Il serait composé de MM. E. B. Worthington, notaire, C. C. Knight, B. C. Howard, D. McManamy et A. B. Anderson. On dit que la propriété sera divisée en emplacements, et que des rues y seront tracées. La ville prendrait une nouvelle extension dans cette direction.

À Ottawa, la Gazette officielle de samedi publiait ce qui suit: Incorporation de la Sherbrooke Gazette Co. Ltd. avec un capital de \$20,000. Les promoteurs sont George Henry Bradford, imprimeur, Malcolm H. Bradford, imprimeur, H. D. Lawrence, avocat, Wm. Morris, avocat et F. Campbell, avocat, tous de Sherbrooke. La compagnie conduira le commerce d'imprimerie en général, reliure, etc.

La promenade à la campagne, pendant la belle saison, devient de plus en plus à la mode. On commence à parler des tours populaires au Petit Lac Magog. Le Pacifique Canadien se montrera plus accommodant que jamais, cette année. À partir du 1er de mai jusqu'au 31 octobre, on pourra acheter dix billets pour aller au Petit Lac Magog, ou en revenir, équivalant à cinq billets pour aller et retour, au prix de \$1.75. Il y aura aussi des prix spéciaux d'excursion comme l'an dernier.

On rapporte que les commerçants en gros de beurre et de fromage se proposent de boycotter le Comptoir d'Industrie Laitière établi dans notre ville l'an dernier. Les commerçants en gros voudraient revenir à l'ancien coutume de faire leurs achats directement des manufacturiers de beurre et de fromage.

À l'assemblée générale de la Province de Québec Palpwood Association, tenue à Sherbrooke, le 12 du courant, les officiers suivants ont été élus: M. H. M. Prieur, Québec; E. W. Tobin, M. P., Bromptonville; F. N. McCrea, Sherbrooke; O. C. Morrissette, Lac Mégantic; G. H. St. Pierre, M. P., Coaticook; O. Brouillard, Carmel; C. Poulin, St-Jean; G. T. Smith, Montréal; B. C. Howard, Sherbrooke; G. P. Nadeau, Stanfield; John Champoux, Disraeli. M. H. M. Prieur a été élu président. L'association donnera un dîner à Sherbrooke le 31 mai prochain.

Le comité des Bills Privés a siégé vendredi matin, à Québec, sous la présidence de M. Tessier. Plusieurs bills sont discutés et on décide de rapporter entre autres, à l'Assemblée Législative les bills suivants: Bill No 32. Loi amendant la loi 40 Victoria, chap. 23, concernant l'instruction publique dans la cité de Sherbrooke, à pour but d'élever des taxes pour les écoles de Sherbrooke, de manière à satisfaire à leurs besoins. Bill No 54. Loi concernant la Royal Paper Mills Company, et autorisant la dite compagnie à substituer une nouvelle émission de bons.

Il s'est fait une vente de ce qu'on pourrait appeler des objets d'occasion, au profit du Protestant Hospital, la semaine dernière. Ces objets venaient de plusieurs particuliers et offraient autant de variétés. On y voyait, depuis le chapeau qui avait fait l'orgueil de la modiste, jusqu'au soulier qui avait peut-être caché un pied mignon. La vente eut lieu dans un des grands magasins de la maison Whiting, qui fut achalandé d'une manière étonnante. On a réalisé la jolie somme de \$581. Les dames se sont beaucoup dévouées à cette œuvre de charité et firent mine d'excellentes vendeuses au comptoir.

Il y avait charmante soirée chez M. Charles Baudouin, rue Ball, jeudi. Mme Baudouin donnait cette soirée en l'honneur du club Derthick. Les invités, représentant la meilleure société de la ville, étaient au nombre d'une cinquantaine. La jolie résidence de M. Baudouin avait été décorée de fleurs, particulièrement de lis et de palmes. La maîtresse de céans fit une gracieuse réception à tous les invités. Mme Baudouin est une artiste, et il devint naturellement à avoir musique. Ce fut un tout agréable petit concert qu'on eut le plaisir de goûter. L'orchestre du Prof. Bourgeault en faisait l'ouverture en jouant "Nabucco". Il y avait ensuite chansons par Mme J. R. Sangster; duo de chant par M. et Mme L. E. Codère; trio, par Mme Baudouin, le Prof. O. Cartier et le Prof. Bourgeault; duo de chant, par Mlle Lancelotti et Caron; solo ("Invocation") par Mme Page, avec violon obligato par le Prof. Bourgeault. Des solos de piano furent joués d'une manière charmante par Mlle Farmer et Caron. Un morceau de musique qui fut grandement apprécié par les auditeurs était "Cinderella", composition musicale sur Cinderella, par Bendel. Mlle Doherty, dont le talent pour la musique est bien connu, l'exécuta d'une manière ravissante. Il y eut chant d'un mélodieux "Ave Maria" par le chœur Ste. Cécile. L'exquis rafraîchissement furent servis aux convives enchantés. Mme Baudouin avait fait les choses d'une manière tout aimable, digne de sa bonté et de sa délicatesse bien connues.

Le Dr P. Pelletier, M. P. P., et Mme Pelletier, de Sherbrooke, étaient à Québec, la semaine dernière, les hôtes de Mme F. G. M. Déchéne.

M. Hector Verret, avocat à Coaticook, Mme Verret et leur enfant étaient en visite chez M. le juge Lemieux, frère de Mme Verret, jeudi.

M. George Beaudouin, qui compte trente ans de services à l'hôtel des postes à Montréal, et est à jour d'un congé de trois mois, est en visite chez son père, M. Charles Beaudouin, rue Ball.

Notre ancien concitoyen, M. le docteur N. A. Dassault, maintenant de Québec, spécialiste pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, vient d'être nommé professeur titulaire à l'Université Laval, pour le cours de Rhinologie et de Laryngologie, ainsi que professeur de Clinique à l'Hôtel Dieu. Nos félicitations.

Le patronage de St-Joseph. Dimanche prochain sera le patronage de St-Joseph. C'est ce jour-là que l'Union St-Joseph de Sherbrooke célébrera sa fête patronale. Cette célébration donne toujours lieu à une éblouissante cérémonie religieuse dans la ville. Elle aura lieu à la cathédrale. Il y aura messe pontificale à cette occasion.

Le soir, une grande séance sera donnée au séminaire. M. l'abbé E. J. Auclair, dont le talent comme conférencier est bien connu, fera une conférence sur "Le rôle du citoyen", sujet bien choisi et qu'on sait déjà devoir être instructif et intéressant.

Un très joli programme musical sera aussi exécuté par la fanfare "Harmonie" et par le chœur qui a donné le concert sacré du 29 mars dernier.

Les billets d'admission à cette soirée sont en vente depuis hier aux places suivantes: P. D. Authier, Basse ville; Alf. Lancelotti, Haute ville; Etie Lachance, Sherbrooke Est. Admission 15c. Les sièges ne seront pas numérotés.

"THE SILVER SLIPPER". C'est "The Silver Slipper" le dernier succès des heureux auteurs de "Florodora" qui tiendra l'affiche, jeudi soir, au Cimetière.

"The Silver Slipper" nous arrive de New York, après six mois de triomphes au Broadway Théâtre. Les journaux de la bas disent le plus grand bien de cette nouvelle comédie musicale. Nombre de chansons qu'elle contient ont conquis la rue et les salons, surtout "Come Little Girl" et "Tell me pretty Maiden".

C'est l'excellent impresario John C. Fisher, qui a monté "The Silver Slipper" et on peut s'attendre à des merveilles. On parle surtout d'une certaine scène qui est un chef-d'œuvre de l'art de mettre en scène: décors, accessoires, jeux de lumière forment un ensemble d'une richesse inouïe et d'une rare beauté.

Les robes et les costumes sont signés des plus fameux couturiers de théâtre. Douze de ces costumes coûtent \$500 chacun. La troupe comprend 100 personnes: artistes et choristes.

Le clou de la pièce est sans contredit: la "Champagne danse". Rien n'égale l'élégance et l'habileté des danseurs qui y prennent part. Arrangée comme elle est, cette danse offre un spectacle certainement unique en son genre et qui jamais auparavant n'a été vu ici.

Le printemps nous arrive pour tout de bon et nous promet une saison plus agréable. Tout annonce que nous aurons un printemps favorable aux cultivateurs, car depuis que la fonte des neiges est commencée, nous n'avons presque pas de gelées, et l'herbe nous vient probablement de bonne heure, ce qui est à souhaiter, car le feu fait rare et vient actuellement d'être planté en la tonne dans les granges.

Les neiges se vendent de 15 à 18 la douzaine.

Durant au-delà de cinquante ans le "Ship Calmant de Madame Winslow" a été en usage par des milliers de mères pour leurs enfants atteints de la dentition, 3 années, ce remède est infallible. Il guérit le dysentérie, la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, fait disparaître les coliques, adoucit les humeurs, réduit les inflammations, et donne une énergie nouvelle à tout le système en général. "Ship Calmant de Madame Winslow" pour la dentition des enfants est agréable au goût et est préparé d'après la prescription d'un des plus grands célébrités médicaux parmi les femmes et les nourrices des États-Unis. Il est en vente chez tous les pharmaciens. Dans le moindre cas, le prix est de 25 cents la bouteille. Soyez certains de demander le "SHIP CALMANT DE MADAME WINSLOW".

M. l'abbé Charles LaRoque, curé de Saint-Louis-de-France, à Montréal, décédé ce matin était membre de la Société d'une messe, section provinciale.

J. E. HERBERT, Secrétaire. Evêché de Sherbrooke, le 15 avril 1904.

VENTE PAR LE SHERIFF. FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS Cour Supérieure—District de Saint-François, Saint-François, à savoir: No 332. The Sherbrooke Loan and Mortgage Company, Demandeur contre Orliva Bouché, ex défendeur, Défendeur, à savoir: Le motif indivis de l'immeuble suivant en la possession dit défendeur, en sa qualité de tuteur d'un mineur nommé à son frère mineur, Joseph Bouché, et comme lui appartenant: C'est ce motif qui est vendu par Joseph Bouché dans la cité de Sherbrooke, connu et désigné comme le résidu du lot numéro cent cinquante-trois (153), sur le plan de cadastre officiel et au livre de révoqui du quartier cent de la dite cité de Sherbrooke, déduction faite d'un droit de cette partie vendue par Joseph Bouché le 10 octobre 1893, dans la partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit lot 153, appartenant à la dite corporation épiscopale catholique et le reste de la dite partie sud d'un dit lot, contenant six mille soixante et onze pieds ou bien près-à-vis la fosse et les maisons de la dite cité de Sherbrooke, borné en front ou nord par la rue Factory, à l'ouest par le lot dit

900 DROPS

CASTORIA

Vegetable Preparation for Assisting the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of

INFANTS - CHILDREN

Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. **NOT NARCOTIC.**

Recipe of Old Dr. SAMUEL LITCHER

Pumpkin Seed -
Licorice -
Rhubarb -
Sassafras -
Sage -
Elix. Turbina -
Elix. Sassafras -
Elix. Sassafras -
Elix. Sassafras -
Elix. Sassafras -

Perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and Loss of Sleep.

Facsimile Signature of
Dr. H. Litcher
NEW YORK.

At 6 months old
35 Dots - 35 CENTS

EXACT COPY OF WRAPPER.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez
Toujours Achetée

Porte la
Signature
de

Dr. H. Litcher

En
Usage
Depuis Au
Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

LE GAMIN DE PARIS

— Monsieur! Monsieur!
Je me retourne vivement.
— Monsieur Malborough est mort!
Mironton, tonton, mirontaine!
Très malingre, paraissant huit ans, mais en ayant bien douze, le teint pâlot, la figure chétive, assez fine, éclairée par deux yeux bleus railleurs, le gamin, heureux de ma méprise, venait d'entendre, d'une voix gouailleuse, la célèbre complainte, inventée, dit-on, sous Louis XIV, par les berceuses du dauphin, et qu'ont répétée depuis tous les bambins de France; bien avant d'apprendre ce que c'était, en réalité, que ce fameux Malborough.

Elle était bien vieille, la "scie" que venait de rééditer le gamin à mon intention; elle doit être presque aussi ancienne que la chanson elle-même, mais l'histoire omet de nous dire quel est le premier gamin de Paris qui chanta dans le dos d'une belle dame: "Madame! Madame à sa tour monte!" ou dans celui d'un respectable bourgeois de la bonne ville: "Monsieur, Monsieur Malborough est mort!"

Libre à vous de tirer à mes dépens. Je me sentis furieux et humilié de me voir ainsi prendre à cette vieille malice cousue de fil blanc... Le gamin me regardait de son petit regard clair et peçait... Je levai violemment les épaules.

— Attends, poisson!... grondai-je en le menaçant du doigt.

— Eh bien! de quoi, mon bourgeois? répondit l'enfant de Paris, dont les yeux pétillaient de plaisir, on n'peut pas chanter, à t'heure? Je lui lançai un regard foudroyant, qui parut l'impressionner fort peu.

Il allongea nonchalamment ses pâles lèvres de gamin choréotique, et se mit à siffler un refrain en vogue.

L'impertinence légèrissime du gamin me irritait positivement. Je le sentais marcher derrière moi, médisant peut-être une nouvelle espièglerie...

Il paraissait bien l'éternel type de gamin, avec sa mine pâlotte et amérie, et ce genre d'esprit particulier qu'on lisait dans sa physionomie, l'esprit des rues, qui semble flotter dans l'air de Paris.

Très dérangé, il se frottait entre les voitures, détournant la tête des chevaux d'un petit coup de coude, se glissant presque entre les roues... Oh ah! à l'école, à l'école!... A moins qu'on ne l'ait envoyé en commission et il était à souhaiter que la commission ne fût pas trop pressée, car il flânait délicieusement, les mains dans ses poches.

Après m'avoir frotté un peu rudement, avec un "Oh! pardon, m'sieu!" qui tremblait d'un rire contenu, il m'avait dépassé, et je n'en étais pas fier, craignant pour ma redingote noire de cérémonie (j'allais à l'enterrement d'un des collègues du ministère... pauvre garçon!) craignant, dis-je, quelqu'un de ces maléfices, qui, pour être renouvelés des Grecs, n'en laissent pas moins des traces fâcheuses sur le drap fin et lustré.

Nous débouchâmes sur les grands boulevards; je dis "nous", car mon gamin trottaient toujours devant moi. Tout à coup, une fanfare éclata... Vous connaissez cela, n'est-ce pas? Les cuivres qui résonnent à grand bruit... "du soleil mis en musique", a dit je ne sais plus qui, ce qui me prouve du plaisir de vous donner cela comme inédit.

Puis, les tambours qui battent, les chevaux des officiers qui piaffent, de beaux chevaux à la robe satinée, à l'œil fier, qui ont l'air d'avoir un certain mépris pour les "pékés". Puis, les vives couleurs de l'uniforme français... le bleu et le rouge qui vous donne chaud au cœur... l'éclair d'or qui jaillit du costume des chefs, tant dit que quelque filette très rose ne soit plus bien ce qui l'émeut ainsi, c'est la vision de la France, ou seulement de ce bel officier à l'œil noir dont la monture caracolait.

Toutes les âmes palpitent à l'unisson, tous se sentent frères en saluant le même drapeau... les mères soulèvent leurs petits enfants pour leur faire voir le régiment; et les gamins-fâneurs, très crânes, embuillent le pas derrière les pipoupiens.

Il y a toujours là une minute d'émotion vive, quelque chose qui crie en vous: "Vive la France!"

Tout à coup, j'aperçus, pâle, transfiguré, un éclair d'enthousiasme dans son œil bleu, mon espiègle de tout-à-l'heure...

Son petit corps malingre s'était raidi en un suprême désir d'être grand, d'être homme aussi... et il avait soulevé sa casquette, électrisé, vibrant de quelque chose de noble... Il était Français, ce petit!...

Je le trouvais beau à ce moment... et je pensai à tous les gamins de Paris qui ont laissé leur vie sur nos champs de bataille... à tous les héros qui va nu-pieds, aux engagés volontaires de 92, aux jeunes conscrits de l'empire, aux martyrs de l'année décaste!...

Il est errant, le gamin de Paris; il sera brave un jour. Il chante le premier refrain vaillant qui excite à la braquerie... Il mourra en souriant, avec le mot drôle du fau bourg...

Sa'ut au gamin de Paris!...

— Tiens! me dit un de mes amis en m'abordant, un instant après, n'est-ce que tu as donc dans le dos? Tu vas à l'enterrement comme cela... Au dos de ma redingote noire s'étalait un superbe rat blanc, en cravache... Je compris pourquoi le petit m'a vait frotté tout à l'heure avec son "Oh! pardon, m'sieu!" si gonflé.

Je priai mon ami de m'épousseter, mais, le croiriez-vous?... j'étais plein



Le missionnaire qui exerce son ministère dans les immenses contrées du Nord-Ouest, même la vie la plus pénible, l'existence la plus épouvante que l'on puisse concevoir. Il lui faut une santé de fer pour résister aux épreuves sans nombre du climat et des intempéries auxquelles succombent les hommes les plus vigoureux.

S'il n'était pas soutenu par ce magnifique esprit d'abnégation et de sacrifice qui fait les martyrs, il ne pourrait pas affronter les accablantes fatigues qui l'assailent.

En hiver ce sont les grands parours sur les plaines glacées pour visiter les bandes éparées auxquelles le missionnaire prodigue les bons conseils et les consolations spirituelles, non moins que les soins physiques.

L'été, ce sont les longues chevauchées dans les prairies sans fin, sous un soleil implacable, sans ombre, sans abri.

Ajouter à cela la pauvreté de la nourriture, l'isolement, l'éloignement des centres intellectuels et vous vous ferez une idée de ce que peut endurer un pauvre missionnaire pour le service de la foi, pour le salut des jeunes âmes qui lui sont confiées.

Il n'est pas étonnant que, dans de semblables conditions, la santé délabrée par les privations et par les efforts ne soit promptement épuisée et que le missionnaire affaibli ne tombe bientôt en proie à toutes les affections corporelles qui minent sa constitution.

Et que faire dans cet immense désert, loin de toutes communications, loin des villes et des médecins, loin de toute civilisation? C'est alors que le corps se voit soumis aux plus rudes tortures qu'il faut endurer d'un visage serein, car le missionnaire est un soldat à son poste; il ne lui est pas plus permis de s'éloigner de la petite chapelle et de la petite école confiées à sa vigilance qu'il n'est permis à la sentinelle d'abandonner la garde qui lui a été fixée.

Longues doivent être les heures de souffrances subies en silence dans l'immense solitude qui déprime l'esprit et émeuse les courages les mieux trempés.

Des douleurs physiques qui peuvent ainsi assaillir les serviteurs de Dieu placés à l'avant-garde de la civilisation et de la foi, il n'en est certainement pas de plus effroyables que l'épouvantable mal de rognons qui terrasse les plus robustes. Si vous avez vu dans votre entourage des pauvres victimes de cette affection, se tordre sur leur lit de douleurs, invoquer quelquefois la mort trop lente à venir pour eux, qui sont entourés des soins les plus attentifs, qui ont toute s les ressources de l'art médical à leur disposition, vous pouvez d'indulgence depuis le passage du régiment, et je me suis mis à rire.

UN GOUT PLAISANT ET UN CIGARE AROMATIQUE.

Tel est le K. & C. Bouquet, Incontestablement le premier dans sa classe—cigares de 5 cts, Manufacturé avec les tabac que nous spécifions, et de la ferme approuvée par nos patrons.

A. E. KINKEAD & CIE.

Enseigne de l'Indien,

113 WELLINGTON - SHERBROOKE

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

HORAIRE POUR L'HIVER.

Le et après lundi, 4 Jan. 1904

LES TRAINS CIRCULERONT COMME SUIT:

QUITTEZ SHERBROOKE

EXPRESS DE BOSTON ET NEW YORK—Laisse Sherbrooke 7:30 a.m. tous les jours excepté le dimanche, arrive Lévis 1:10 p.m., arrive Québec 1:15 p.m. Chars Pullman de Springfield à Québec et char Pullman de Boston à Québec, faisant connexion avec le char Pullman de Springfield à Québec.

NOT—Le char Pullman late-ant Springfield le samedi ne se rend pas plus loin que New York.

ACCOMMODATION—Laisse Sherbrooke 9:30 a.m., arrive Lévis 7:00 a.m., arrive Québec 7:15 a.m. tous les jours excepté le dimanche.

Aussi convois faisant correspondance avec la division de Magantic.

ARRIVEZ A SHERBROOKE

EXPRESS DE NEW YORK—Laisse Québec 2:30 p.m., arrive Lévis 5:10 p.m., arrive Sherbrooke 8:45 p.m. Chars Pullman de Québec à Springfield, faisant connexion à Sherbrooke avec les chars Pullman pour Boston tous les jours excepté le dimanche.

NOT—Le char Pullman faisant connexion avec le char Pullman de New York 2:45 p.m., au lieu de 3:15 a.m., comme les autres jours.

ACCOMMODATION—Laisse Québec 6:30 p.m., arrive Lévis 7:00 p.m., arrive à Sherbrooke 9:30 a.m. tous les jours excepté le dimanche.

Pour tableaux horaires, billets et autres renseignements, adressez-vous à aucun des agents de la compagnie.

FRANK GILBERT, J. H. WALSH, A. G. P.

GOLD DUST

LA MEILLEUR Poudre A LAVER

Nettoie toute chose sans exception

Si votre épicerie ne vend pas la poudre à laver GOLD DUST, envoyez son nom et son adresse ainsi qu. la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon et un livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St. Louis, San Francisco, Londres, Angl.

Dr. CHRETIEN ZAUGG

Spécialiste pour les maux de Yeux, d'Orreilles, du Nez, et de la gorge.—Consultations tous les jours de 2 à 5 heures, dimanches exceptés.

137 rue ST-DENIS, Montréal

DR. O. M. GAUVIN—Généraliste

100, rue St-Jacques, Montréal

PAIEMENTS OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée?—Il est possible de guider l'investisseur qui veut se procurer un grand profit par l'achat de la propriété de la ville de Montréal.

MICHAEL FRERES & CIE, 91 St-François-Xavier, Montréal.

PORCS

MICHAEL FRERES & CIE, 91 St-François-Xavier, Montréal.

LUBY

Les gens se retournent sur la rue pour regarder une belle chevelure, si rare et si splendide, ornement est devenu de nos jours. Pour lui cela? Ce n'est certainement pas la faute du Renouveau Capillaire Parisien de

OUTILS

Pour toutes les corporations de métiers, spécialiste d'outils de sculpture et d'outils de précision "Starret".

AMLOT, LECOURS & LARIVIERE, Inc.

591 & 593 rue St-Laurent, MONTREAL.

ENGRAIS

Nous avons de la manière pour l'engrais de nos produits.

MICHAEL FRERES & CIE, 91 St-François-Xavier, Montréal.

PEINTRES

nos couleurs sont les plus fines, nos huiles et vernis sont d'une pureté et d'une qualité incomparables, nous avons toutes les fournitures de peinture.

Pinceaux, Vitres, Mastic, Diamants, etc., aux Meilleurs prix.

The EDW. CAVANAGH CO., Ltd., 2547, rue Notre-Dame, MONTREAL.

GRAINES d'EWING

Leur qualité est sans rivale, elles donnent toujours satisfaction—et leur prix est tout à fait à votre avantage.

Agents pour les Incubateurs et Etuves "Oyghers"—Prix sur demande.

WM. EWING & CIE

MARCHANDS DE GRAINES

142 et 146 rue McGill MONTREAL

GRAINES d'EWING

Leur qualité est sans rivale, elles donnent toujours satisfaction—et leur prix est tout à fait à votre avantage.

Agents pour les Incubateurs et Etuves "Oyghers"—Prix sur demande.

WM. EWING & CIE

MARCHANDS DE GRAINES

142 et 146 rue McGill MONTREAL

"Semez-les, et vous en aurez le succès."

Je vous envoie votre nom et votre adresse, et aussi les adresses de ceux de vos amis qui font usage de graines, nous nous ferons un plaisir de vous envoyer, absolument gratuits, notre

CATALOGUE ILLUSTRE DE GRAINES—1904

choisies des champs et fleurs

Leur qualité est sans rivale, elles donnent toujours satisfaction—et leur prix est tout à fait à votre avantage.

Agents pour les Incubateurs et Etuves "Oyghers"—Prix sur demande.

WM. EWING & CIE

MARCHANDS DE GRAINES

142 et 146 rue McGill MONTREAL

GOLD DUST

LA MEILLEUR Poudre A LAVER

Nettoie toute chose sans exception

Dr. CHRETIEN ZAUGG

Spécialiste pour les maux de Yeux, d'Orreilles, du Nez, et de la gorge.—Consultations tous les jours de 2 à 5 heures, dimanches exceptés.

137 rue ST-DENIS, Montréal

toires pour atteindre les lieux extrêmes, tombé entre ses mains et qu'il eût l'heureuse idée de nous écrire.

Cette dame l'a sauvé.

La Compagnie Médicale Moro s'est empressée de lui envoyer gratuitement six boîtes de Pilules Moro, pour les hommes et les femmes, lui demandant les détails de son cas et de sa maladie.

Grâce à cette merveilleuse organisation des consultations gratuites par correspondance qui permet à nos médecins de diagnostiquer d'un cas, quelle que soit la distance qui sépare le patient de nos médecins, nous avons été à même de lui prescrire un traitement efficace qui, avec l'aide des Pilules Moro, a promptement réussi à rétablir ce bon missionnaire et à le rendre à l'exercice de ses saintes fonctions.

Voici maintenant la lettre que nous recevions six mois plus tard et que nous voudrions publier à tous les coins du globe, car nous ne croyons pas avoir conquis jamais de titre plus glorieux à la reconnaissance de l'humanité.

MISSION DE LA CROIX VERTE.

Chers Messieurs,

Je ne saurais vous dire combien vos Pilules Moro m'ont fait de bien. J'ai été quelque temps pour vous écrire, voulant vous donner le résultat. Comme vous le pensez bien, ma vie de missionnaire est parfois bien dure. Ici, les distances sont si considérables, il nous faut beaucoup marcher, camper au froid et, par dessus le marché, avoir de bien pauvre nourriture. Ainsi, on vieillit avant l'âge. Mais je ne saurais vous exprimer tout ce que j'ai gagné en prenant vos Pilules Moro. Elles m'ont fait retrouver de la santé et de la joie. Elles m'ont fait retrouver de la santé et de la joie. Elles m'ont fait retrouver de la santé et de la joie.

Les Pilules Moro ont sauvé la vie à un digne prêtre, à un de ces courageux Pères Oblats qui vont presque sous le cercle polaire porter la croix et la foi, apprendre l'Évangile aux rudes populations sauvages et convertir au catholicisme les peuplades nomades des régions arctiques.

N'avons-nous pas le droit de proclamer que la Compagnie Médicale Moro s'est montrée, dans ce cas, une bienfaitrice de l'humanité et a bien mérité de la civilisation. Voici la lettre que nous recevions un jour à notre bureau:

Green Lake Post-Office, via Mistawaki, Saskatchewan, T. N. O.

Chers Docteurs,

Je viens de lire dans "Le Journal" que vos Pilules Moro pour le mal de rognons sont excellentes. Ici nous n'avons pas de docteur, et depuis un gros mois, je sens dans les reins une douleur qui m'empêche de faire l'école à vingt-cinq enfants, tous les jours. Aussi, vous me feriez un bien grand plaisir de m'en envoyer une boîte. Etant bien pauvre dans ma mission et ayant sur les bras une grande construction à faire, je pourrais peut-être vous en faire une commande.

Je vous remercie beaucoup d'avance, Et croyez-moi, Votre tout dévoué,

JULES E. TESTON, Missionnaire.

"Et cela assez touchante cette missive de l'humble missionnaire? Voyez-vous d'ici le tableau, ce pauvre Père Oblat, épuisé par la terrible maladie, oubliant ses douleurs pour ne penser qu'à ses vingt-cinq petits élèves sauvages auxquels il se désole de ne pouvoir donner le pain journalier de l'instruction.

C'est à eux qu'il songe et pas à ses douleurs; c'est pour eux qu'il demande humblement une modeste boîte de Pilules Moro, dans l'espoir de revenir à la santé et de pouvoir reprendre son travail, terminer cette construction à laquelle il travaille de ses mains sacerdotales et qui devra réunir les jeunes âmes confiées à ses soins.

La divine Providence qui n'oublie jamais ceux qui la prient et qui la vénèrent, a voulu qu'une de ces annonces apportée par un journal qui a traversé des centaines et des milliers de terri-

INTERCOLONIAL RAILWAY

Le et après le 11 octobre 1903. Les trains feront le service tous les jours (dimanche excepté) comme suit:

No. 34—L'Express maritime quittera Montréal tous les jours, après le samedi, à 12:30 heures (midi), pour St-Jean, N. B., Halifax, N. S., Sydney et autres endroits dans les provinces maritimes.

No. 35—L'Express maritime venant des endroits ci-dessus mentionnés arrivera en gare tous les jours, excepté le lundi, à 5:30 p.m.

No. 132—L'Express pour Lévis partira tous les jours, dimanche excepté à 7:40 a.m., devant arriver à Lévis à 1:15 p.m.

No. 149—L'Express partira de Lévis tous les jours, dimanche excepté, à 7:30 p.m., devant arriver à Montréal à 3:30 a.m.

No. 150—L'Express pour Lévis partira tous les jours, dimanche excepté, à 11:45 p.m., pour arriver à Lévis à 6:56 a.m., et correspondra avec l'express en route pour Campbellton, N. B.

No. 146—L'Express pour Nicolet partira tous les jours, dimanche excepté, à 4:40 p.m.

No. 145—L'Express de Nicolet arrivera tous les jours, dimanche excepté, à Montréal, à 10:30 a.m.

No. 133—L'Express quittera Lévis tous les jours, dimanche excepté, à 2:30 p.m., pour arriver à Montréal à 10:30 p.m.

Des wagons-vestibules et des wagons dorés sur toute la ligne entre Montréal et Halifax. Tous les trains circulent d'après l'heure de l'Est.

D. POTTINGER, Gérant général.

Moncton, N. B., 9 oct. 1903.

H. A. Price, agent-général des passagers, 143 rue St-Jacques, Montréal, Que. H. A. Price, agent-général du fret, édifice du Board of Trade, Montréal; bureau de billets de la cité, 118 rue St-Jacques, Montréal.

BOSTON & MAINE R. R.

Arrangements d'Hiver

LE 12 OCT. 1903.

Les convois circulent tous les jours, excepté le dimanche, à l'heure marquée autrement.

LES TRAINS QUITTENT SHERBROOKE

LE TRAIN-POSTE—A 6:00 a.m. pour St. Johnsbury, Concord, N. H., Nashua, Worcester, Lowell, Boston, New York, MEXE—Laisse Sherbrooke 10:00 a.m., arrive New York 12:10, faisant connexion avec l'Express DE NUIT.

LE EXPRESS DE NUIT, quittera 9:15 p.m., Concord, N. H., Worcester, Boston, pour White River Junction, New York.

ARRIVEZ A SHERBROOKE

LE EXPRESS Laisse Boston 10:00 a.m., St. Johnsbury 4:00 p.m., arrivant à Sherbrooke 8:20 p.m.

LE EXPRESS DE NUIT Laisse Boston 8:30 p.m., Concord 10:30 p.m., New York 4:00 p.m., Springfield 8:15 p.m., St. Johnsbury 3:30 a.m., arrivant à Sherbrooke 7:15 a.m., excepté le dimanche.

ACCOMMODATION, Laisse Concord, N. H., 5:55 a.m., via Plymouth, St. Johnsbury 10:45 a.m., arrivant à New York 12:30 p.m., faisant connexion avec l'accommodation Laisse New York à 1:00 p.m., arrivant à Sherbrooke à 3:15 p.m.

Act. gén. pour voyageurs et billets.

GRATIS Un livre très précieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux adresses suivantes: **ROBERT NIG MED. CO., 100 rue Lake, Chicago.**

En vente chez tous les pharmaciens, \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00.

SANTAL MIDY

48 HEURES

Les écoulements qui exigent un traitement de 48 heures, le cube, les opiatés et les injections.

17.50 Pour SAUVER de l'ARGENT

et avoir la meilleure machine à plus bas prix du gros. Achetez direct des fabricants. Un seul profit. Tous les accessoires gratuits. 30 jours d'essai. Garantie pour 5 ans.

PARIS: 230.00 pour \$17.50
NEW-YORK: 240.00 pour \$20.00
CHICAGO: 250.00 pour \$22.50

8, Boulevard de Filles 22, New-York, Montréal
Léonard, Directeur et Certificat GRATIS.

DEPARTEMENT DES ETOFFES A ROBES!

Les Etoffes à Robes de Priestley

Nous invitons les Dames à venir visiter notre département d'Etoffes à Robes. Vous y trouverez les étoffes PRIESTLEY dans les plus riches qualités, telles que Voiles de Paris, Etoffes Panama, Eolienne, Drap Vénitien, Melrose, Etoffes Canvas, etc.

Tous les articles dont on a besoin pour le printemps, en fait de Costumes pour Dames, Jupes séparées, Blouses, aussi bien que toutes sortes de Sous-vêtements peuvent être achetés ici.

Genres les plus récents. Prix très raisonnables.

Dans le département des Costumes, vous trouverez une exposition très intéressante de genres les plus récents en fait de Costumes-tailleur pour Dames. Jamais auparavant nous n'avions eu un assortiment aussi considérable en fait de Blouses de Dames. Ce n'est pas seulement un gros assortiment, mais il est bien assorti, dans les derniers effets les plus populaires de la mode.

L'assortiment de Sous-vêtements et blouses pour Dames fait face à toutes les demandes, les qualités et les valeurs sont très satisfaisantes.

Les commandes par la malle reçoivent le plus grand soin.

T. BELANGER, - 145 RUE WELLINGTON.